

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES STOCKS

RÉGION LAURENTIENNE

Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4, CANADA

MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/4

Mars 1996

PÉTONCLE DU QUÉBEC



APERÇU SUR LE PÉTONCLE

Contexte

Le pétoncle a une grande importance économique au Canada. Il y a deux espèces indigènes dans l'est du Canada, soit le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) et le pétoncle d'Islande (*Chlamys islandica*). Dans le golfe du Saint-Laurent, ces deux espèces se retrouvent principalement sur des fonds de gravier, de coquillage ou de roche à des profondeurs variant entre 20 et 60 mètres.

La répartition géographique diffère d'une espèce à l'autre. Dans le golfe du Saint-

Laurent, le pétoncle d'Islande est présent sur la Côte-Nord, l'île d'Anticosti et la rive nord de la Gaspésie. Par contre, il est pratiquement absent dans le sud du Golfe. À l'inverse, le pétoncle géant occupe surtout le sud du Golfe, incluant les Îles-de-la-Madeleine et la Baie des Chaleurs. Cette espèce se retrouve occasionnellement sur la Basse Côte-Nord, ce qui correspond à la limite nordique où se retrouve cette espèce.

La croissance du pétoncle géant est nettement plus rapide que celle du pétoncle d'Islande. La croissance varie d'une région à l'autre, elle est influencée principalement par la qualité de l'habitat et les conditions environnementales. Dans le golfe du Saint-Laurent, la taille commerciale est atteinte vers 5 ans chez le pétoncle géant et après plus de 8 ans chez le pétoncle d'Islande.

Chez le pétoncle, les sexes sont séparés et la fécondation des oeufs se fait à l'extérieur des organismes, soit dans le milieu environnant. La période de ponte

est de courte durée et le développement larvaire est d'environ cinq semaines jusqu'à la métamorphose et la déposition sur le fond. Le recrutement du pétoncle est une étape cruciale pour assurer la pérennité des stocks. C'est l'aboutissement d'un processus complexe et peu connu, qui nécessite des conditions environnementales et biologiques propices.

Il est probable que le succès de la reproduction soit relié, entre autres, au nombre de géniteurs sur le fond et à la quantité de gamètes relâchés dans le milieu. Ainsi, une densité élevée d'adultes augmenterait les chances de succès de la reproduction et les probabilités d'obtenir un recrutement élevé à la pêche quelques années plus tard. Il y aurait donc un avantage à laisser dans le gisement une bonne quantité de pétoncles adultes.

Les jeunes pétoncles se fixent sur le fond plus ou moins à l'emplacement où se trouvent les adultes. Certaines conditions sont requises pour assurer le succès de la fixation des juvéniles, comme la présence d'organismes filamenteux. Toute mesure réduisant les activités de pêche, pendant le frai et les mois suivants où il y a recherche de fonds pour la fixation, stabiliserait l'habitat et favoriserait la survie des juvéniles. Dans cette optique de conservation de la ressource, la mise en place d'une saison de pêche, en fonction du cycle de reproduction de l'espèce et de la fixation des juvéniles, est un objectif recommandable.

La période de frai n'est pas synchronisée à l'échelle du golfe du Saint-Laurent. Selon les informations disponibles, le frai du pétoncle d'Islande s'échelonne de la mi-juillet à la mi-août sur la Basse Côte-Nord, durant les deux dernières semaines de juillet entre Havre Saint-Pierre et Baie Johan Beetz, au début d'août à l'île d'Anticosti et de la mi-août à la fin d'août entre Baie Johan Beetz et Kégaska. D'autre part, chez le pétoncle géant la ponte a lieu en août dans la Baie des Chaleurs et à la fin d'août aux Îles-de-la-Madeleine.

Les pétoncles sont sédentaires et vivent en agrégations appelées «gisements». Cette particularité est importante à considérer quand on élabore des stratégies de conservation et des scénarios de récolte. Comme les mesures de conservation de la ressource visent à assurer la pérennité de chaque gisement, il faut alors s'assurer que chacun de ces gisements conserve sa capacité de renouvellement. La mise en place de petites zones de pêche s'inscrit bien dans l'approche de la gestion par gisement.

En exploitant raisonnablement un gisement, en y laissant suffisamment de pétoncles pour assurer la reproduction, on protège le potentiel reproducteur et favorise la pérennité du gisement. Toutefois pour l'instant, il est difficile d'évaluer précisément le niveau d'exploitation optimal. Des travaux sont présentement en cours pour répondre à cette question.

La pêche

Au Québec, l'exploitation commerciale porte indistinctement sur le pétoncle d'Islande et le pétoncle géant. Les prises sont généralement débarquées sous forme de muscle (noix, chair) et occasionnellement sous forme de noix et corail (muscle et gonade) ou en coquille (entier). Il est impossible de distinguer visuellement les muscles des deux espèces; l'animal entier est nécessaire pour procéder à l'identification. Toutefois les deux espèces ne sont pas réparties uniformément dans le golfe du Saint-Laurent et les prises d'un secteur sont dans la plupart des cas constituées d'une seule espèce.

En 1995, la région du Québec comptait seize zones de pêche réparties entre trois secteurs, soit les Îles-de-la-Madeleine (zone 20), la Gaspésie (zones 19A, 18B, 17A) et la Côte-Nord (zones 16A, 16B, 16C, 16D, 16E, 16F, 16G, 16H, 15, 18A, 18C, 18D) (Figure 1). Toutefois, les zones 18C et 18D n'ont pas été exploitées jusqu'à maintenant. Cette dernière année, un total de 82 permis réguliers ont été émis. Le plan de gestion a varié, selon la zone, sur la base des modalités suivantes: longueur du bateau, dimension de la drague, saison et heure de pêche et contingent individuel.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche au pétoncle est essentiellement une pêche côtière. La drague de type Digby est utilisée depuis le début de l'exploitation au Québec. Au cours des années, il y a eu une augmentation importante de l'effort de pêche. Cette augmentation est due

principalement à l'augmentation de la puissance de pêche et à l'amélioration des systèmes de positionnement.

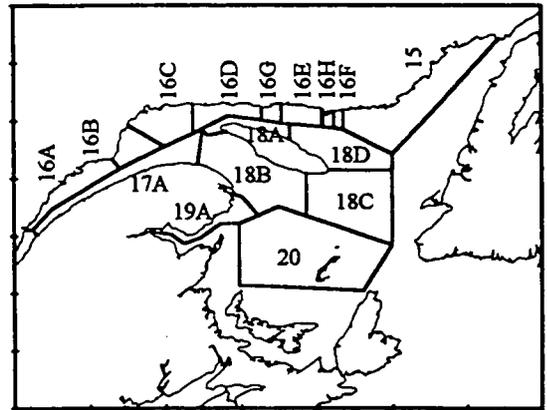


Figure 1. Unités de gestion du pétoncle au Québec

Les débarquements ont grandement fluctué depuis le début de la pêche commerciale (Figure 2). Les stocks de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine et de la Baie des Chaleurs se sont effondrés au début des années 70. À partir de 1984, les débarquements de la Côte-Nord ont augmenté rapidement jusqu'en 1990. La diminution des prises en 1991 puis leur stabilisation par la suite sont liées à la mise en place des contingents individuels. En 1995, les débarquements, qui totalisaient environ 299 t de chair, provenaient, par ordre d'importance, de la Côte-Nord (70 %), des Îles-de-la-Madeleine (20 %) et de la Gaspésie (10 %). Les prises par unité d'effort ont été généralement élevées sur la Moyenne Côte-Nord et faibles sur le reste du territoire.

L'évaluation de l'état des populations de pétoncles de la Gaspésie et de la Côte-Nord est basée essentiellement sur les

prises par unité d'effort et sur les structures de tailles des prises commerciales. D'autre part, l'évaluation de la population de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine est basée sur ces mêmes indices commerciaux ainsi que sur des indices de recherche tels que l'abondance et le recrutement.

Savard, L. (éd.) 1995. Rapport sur l'état des invertébrés en 1994: crustacés et mollusques des côtes du Québec, crevette nordique et zooplancton de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2323: xii + 137 p.

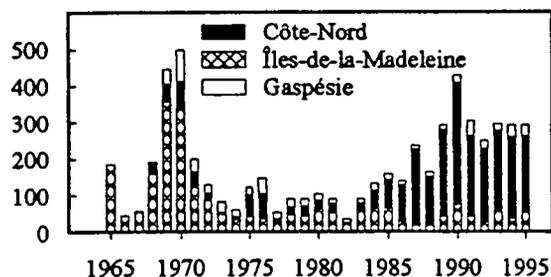


Figure 2. Débarquements de pétoncles (t de muscles)

Les renseignements spécifiques au pétoncle des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et de la Côte-Nord sont présentés dans les sections suivantes. Puisqu'il n'est pas encore possible de formuler des avis pour chacun des petits gisements éparpillés le long des côtes du Québec, cette revue est structurée sur la base des unités de gestion. Ces informations ont été révisées par un groupe de scientifiques lors de la revue régionale sur l'état des stocks d'invertébrés du Québec.

Pour en savoir plus:

Shumway, S. (éd.) 1991. Scallops: Biology, Ecology and Aquaculture. Developments in Aquaculture and Fisheries Science. vol. 21. Elsevier, Amsterdam. 1095 p.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE (ZONE 20)

La pêche

Le territoire de pêche des Îles-de-la-Madeleine regroupe trois principales concentrations de pétoncles, soit les fonds de pêche de l'Étang-du-Nord, du Dix-Milles et de la Chaîne-de-la-Passe (Figure 3). Les deux premiers gisements ont été ouverts à la pêche entre le 13 avril et le 30 septembre 1995. Par ailleurs, la Chaîne-de-la-Passe a été accessible uniquement entre le 1^{er} et le 23 septembre. Vingt des vingt-trois permis émis pour cette zone ont été actifs cette dernière année.

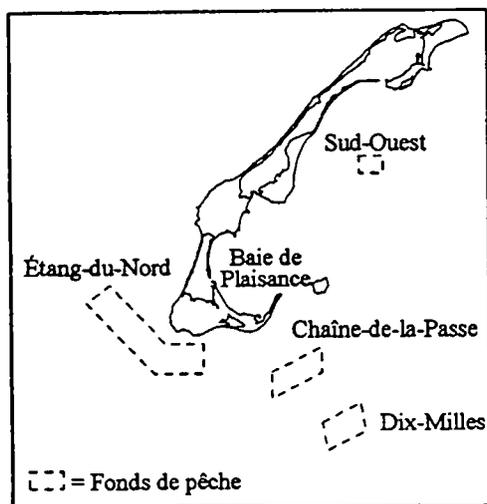


Figure 3. Principaux fonds de pêche au pétoncle aux Îles-de-la-Madeleine

Les captures des Îles-de-la-Madeleine sont généralement composées à plus de 95 % de pétoncle géant, le reste étant du pétoncle d'Islande. Depuis 1990, les débarquements ont varié entre 29,9 t et

73,9 t (Tableau 1). De 1994 à 1995 les débarquements sont passés de 36,7 t à 58,6 t de muscles, soit une augmentation de près de 60 %.

Tableau 1. Débarquement de pétoncles (t de muscles) et prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995 ¹
Prises	73,9	42,2	29,9	55,6	36,7	58,6
PUE	1,29	1,11	0,92	1,10	0,72	1,31

¹ valeur préliminaire

L'augmentation des prises par unité d'effort en 1990 et 1993 était due à l'arrivée de cohortes nouvellement recrutées. Ces cohortes ont été exploitées intensivement et épuisées rapidement. En 1994, les prises par unité d'effort de pêche ont atteint le plus bas niveau depuis les dix dernières années. Toutefois, il faut noter qu'en 1994 le gisement de la Chaîne-de-la-Passe, où se retrouvaient les plus fortes densités de pétoncles, était fermé à la pêche. En 1995, cette concentration a été exploitée à nouveau et fut responsable de l'augmentation des prises par unité d'effort et des débarquements.

La structure de tailles affiche habituellement plusieurs modes qui reflètent la force des différentes classes d'âge. La structure de tailles varie donc annuellement en fonction des cohortes ciblées par la pêche et en fonction du recrutement. En 1993, une cohorte de pétoncles d'environ 70 mm était visible, elle était concentrée principalement sur la Chaîne-de-la-Passe. Sur les autres

gisements, ces recrues ont commencé à être exploitées en 1994. Elles représentaient alors une partie non négligeable des prises commerciales. En 1995, après l'ouverture de la Chaîne-de-la-Passe cette cohorte (taille d'environ 100 mm) a été largement pêchée.

Les indices de recherche illustrent bien les fluctuations du prérecrutement, soit les pétoncles plus petits que 70 mm et du recrutement (pétoncles ≥ 70 mm) de la population de pétoncles des Îles-de-la-Madeleine (Figure 4). Les prérecrues ont atteint un sommet en 1992 qui a été suivi d'une baisse progressive jusqu'en 1995. Par contre, l'indice d'abondance des recrues a augmenté entre 1992 et 1994.

La valeur élevée de 1994 a été possible parce que le gisement de la Chaîne-de-la-Passe, où était la plus forte concentration de pétoncles, n'a pas été pêché.

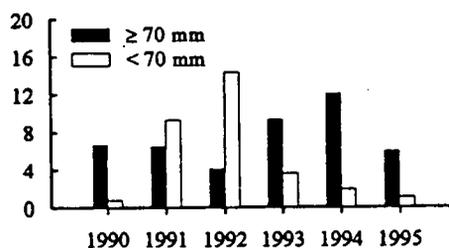


Figure 4. Indices d'abondance, soit le nombre de pétoncles échantillonnés par 1 000 m², mesurés lors des relevés de recherche

L'abondance des recrues dans le relevé de 1995 ne reflète pas nécessairement la situation à la fin de la saison de pêche, car le patron d'exploitation a été différent cette dernière année à cause de l'ouverture de la Chaîne-de-la-Passe. Par

le passé, les relevés étaient réalisés vers la fin de la saison pêche. Ils étaient alors un bon indice de la situation qui prévaudrait l'année suivante. Par contre, en 1995, cet indice n'est pas aussi valable puisque l'essentiel des débarquements a été pêché après le relevé de recherche.

Par ailleurs, depuis 1992 la densité des petits pétoncles a chuté dramatiquement, ce qui laisse présager que le recrutement sera faible au cours des prochaines années. Les structures de tailles obtenues lors des relevés de recherche illustrent bien cette faiblesse du recrutement (Figure 5).

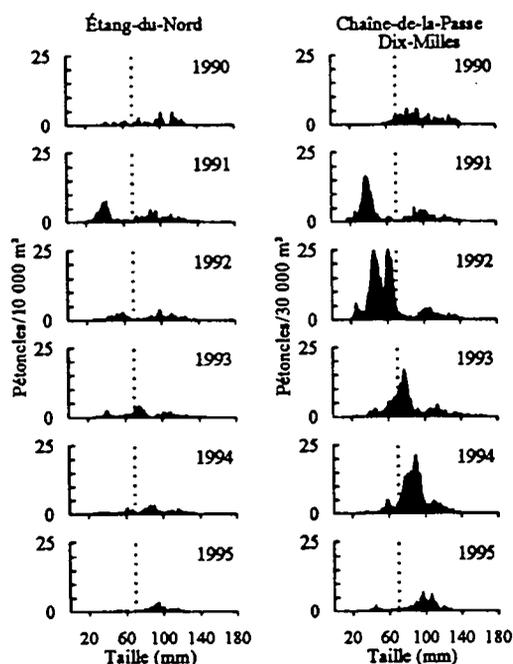


Figure 5. Structures de tailles des pétoncles échantillonnés lors des relevés de recherche

Le succès de la reproduction du pétoncle est mesuré à partir du programme de captage de juvéniles, qui a débuté en 1986. Depuis cette date, le succès annuel de captage affiche beaucoup de variabilité

aux Îles-de-la-Madeleine (Figure 6). En 1993 et 1995 le nombre de juvéniles par collecteur est supérieur à la moyenne.

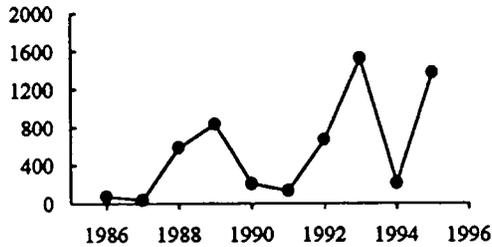


Figure 6. Nombre de juvéniles de pétoncle par collecteur

Le recrutement à la pêche est estimé à partir d'un modèle empirique, basé sur la relation entre le succès de captage des juvéniles et le recrutement à la pêche 5 ans plus tard. Ce modèle prévoit que le recrutement à la pêche sera faible en 1996, puis élevé en 1998 et en 2000 (Figure 7).

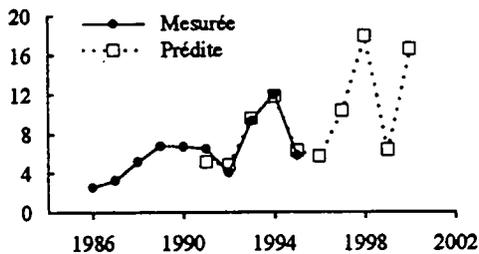


Figure 7. Densité relative (recrues par 1 000 m²) de pétoncles mesurée lors des relevés de recherche et estimée à partir du succès de captage cinq ans plus tôt.

Selon ce modèle, l'augmentation du recrutement devrait être perceptible dès 1997. Par contre, la faiblesse de prérecrues dans le relevé de recherche de 1995 suggère qu'il n'y aura pas d'augmentation en 1997. La divergence de ces indicateurs, pour 1997, suggère

que le succès de la reproduction n'est pas nécessairement garant du succès de recrutement. Il ne faudrait pas négliger l'impact de la mortalité naturelle entre la reproduction et le recrutement à la pêche.

Perspectives

Les prises par unité d'effort de la pêche commerciale et les indices d'abondance des relevés de recherche sont cohérents et reflètent les commentaires et les craintes soulevés par les pêcheurs à la suite de la saison de pêche de 1995. Les fluctuations d'abondance des dernières années ont été causées par les variations du recrutement à la population. En 1993 et 1994, en dehors de la zone fermée de la Chaîne-de-la-Passe les prises par unité d'effort ont chuté dramatiquement. En 1995, l'essentiel des débarquements provenait d'un site de quelques kilomètres carrés localisé sur la Chaîne-de-la-Passe. En 1996, le seul potentiel de capture sera la Chaîne-de-la-Passe, car en dehors de ce site les rendements seront faibles. Après la saison de pêche de 1996, la situation sera dramatique car tous les gisements seront décimés.

Depuis plusieurs années, le succès de cette pêche est étroitement lié au succès du recrutement annuel. Cette stratégie induit des fluctuations importantes des prises et met en péril le potentiel reproducteur.

Une réduction de l'effort de pêche permettrait d'augmenter l'âge moyen à la capture et d'optimiser le rendement. L'approche de gestion utilisée pour la Chaîne-de-la-Passe depuis 1993 est un

exemple concret de la procédure à suivre pour augmenter le rendement par recrue. Ainsi, avec un sursis de seulement deux ans, la cohorte de 1988 a pu doubler son rendement (et les bénéfiques) par rapport à ce qu'il aurait été si cette même cohorte avait été pêchée en 1993.

La biomasse reproductrice va être très faible en 1996 et 1997, il y a donc de sérieuses inquiétudes pour le potentiel reproducteur de ce stock de pétoncles. Il est donc raisonnable de penser qu'une approche visant à augmenter le potentiel reproducteur, en laissant plus d'adultes sur le fond, aurait un impact positif sur la conservation de la ressource et le développement durable de la pêche. La création de zones refuges en périphérie des meilleurs sites de pêche, où le nombre de géniteurs serait élevé et où la pêche serait interdite, aurait un impact positif pour la protection du potentiel reproducteur. L'ensemencement actif des gisements permettrait également d'augmenter le potentiel reproducteur.

Comme la production d'oeufs d'un pétoncle est proportionnelle à son volume, il y aurait donc un gain net de productivité en laissant croître les individus et vieillir la population. De plus, cette tactique aurait pour effet secondaire d'augmenter le rendement par recrue et par le fait même la rentabilité commerciale. Enfin, la fermeture de la pêche au milieu du mois d'août, permettrait de mieux protéger les géniteurs lors de la ponte et favoriserait le rétablissement des fonds avant la fixation des juvéniles.

GASPÉSIE (ZONES 19A, 18B, 17A)

La pêche

La Gaspésie regroupe trois unités d'exploitation distinctes correspondant aux zones 19A, 18B et 17A. En 1995, la zone 19A compte six permis de pêche réguliers. La pêche y est permise de 5 à 21 heure, du lundi au samedi entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Dans la zone 18B, il y a deux permis avec des quotas individuels. Dans la zone 17A, un seul permis est émis. Il n'y a pas de saison de pêche dans ces deux dernières zones.

Les débarquements de la Gaspésie proviennent surtout de la Baie des Chaleurs (zone 19A) et de l'île d'Anticosti (18B). La pêche dans la Baie des Chaleurs est orientée principalement sur le pétoncle géant. Par contre, à l'île d'Anticosti et sur la rive nord de la Gaspésie c'est le pétoncle d'Islande qui est exploité. Au nord de la péninsule gaspésienne (zone 17A), l'exploitation est constante mais les débarquements sont faibles. Depuis quelques années, la contribution provenant du sud-ouest de l'île d'Anticosti (zone 18B) est variable. L'exploitation de cette zone est récente et la pêche y est encore en développement.

Dans la Baie des Chaleurs, les prises ont été relativement stables depuis 1991. L'arrivée occasionnelle de nouveaux pêcheurs (transfert de permis) a été responsable des fluctuations de l'effort. Les prises par unité d'effort ont également connu des variations de faible amplitude

durant cette période (Tableau 2). Par contre depuis 1993, les prises par unité d'effort ont diminué sensiblement, ce qui pourrait refléter une certaine détérioration de l'état du stock.

Les structures de tailles des pétoncles des échantillons commerciaux indiquent que les modes qui contribuent à la pêche ont varié sensiblement avec les années et que les indices de prérecrutement et de mortalité naturelle (claquettes), sont constants.

Tableau 2. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague)

	17 A	18 B	19A
1990	1,46		0,77
1991	1,07		0,88
1992	1,07	0,92	0,93
1993	1,51		0,96
1994	2,06	2,71	0,74
1995	1,73	1,35	0,72

Perspectives

Les fluctuations récentes des débarquements de pétoncles de la Gaspésie s'expliquent surtout par l'exploitation ponctuelle du pétoncle d'Islande dans le sud-ouest de l'île d'Anticosti. Les débarquements de la Baie des Chaleurs ont été relativement constants, les quelques variations étant attribuables à des changements du patron de pêche et aux fluctuations d'abondance du recrutement. La baisse sensible des prises par unité d'effort et l'absence de recrutement supérieur à la moyenne depuis 1990 laisse présager qu'il n'y aura pas de changement important dans la Baie des Chaleurs au cours des

prochaines années. Cette situation correspond bien à celle décrite par les pêcheurs. Leur interrogation face à l'avenir de la pêche dans ce secteur est probablement justifiée.

Toutefois, compte tenu de la baisse des prises par unité d'effort, il y a lieu de s'inquiéter de la biomasse reproductrice dans la Baie des Chaleurs. Une réduction du niveau d'exploitation permettrait à un plus grand nombre de se reproduire avant d'être récolté.

La situation dans les zones 18B et 17A n'est pas préoccupante pour l'instant compte tenu de la faible pression de pêche dirigée vers ces sites.

CÔTE-NORD

La Côte-Nord est subdivisée en dix zones de pêche qui sont réparties entre l'embouchure du Saguenay et Blanc-Sablon. Toutes ces zones sont gérées de façon indépendante. Les débarquements de la Côte-Nord sont de l'ordre de 200 t de muscles, ils proviennent en majeure partie des zones 16D, 16G, 16E et 18A, ce qui correspond approximativement à la Moyenne Côte-Nord. Viennent ensuite par ordre d'importance le secteur est de la Côte-Nord (zones 16H, 16F et 15) puis l'extrémité ouest (zones 16A, 16B, 16C).

CÔTE-NORD (ZONES 16A, 16B, 16C)

Les prises de ce secteur sont constituées de pétoncle d'Islande. Cette pêcherie est exploitée par seulement cinq pêcheurs et l'effort de pêche y est faible. Ces zones sont gérées principalement par le nombre de permis émis.

Cette pêcherie de pétoncle est instable d'une année à l'autre. Les fluctuations des prises par unité d'effort, des débarquements et de l'effort reflètent le patron d'exploitation des pêcheurs (Tableau 3). Le secteur supporte quelques gisements qui sont visités à tour de rôle. Les prises par unité d'effort augmentent lorsque les exploitants arrivent sur un site et ils diminuent lorsque les gisements sont épuisés.

Les structures de tailles des échantillons commerciaux sont caractérisées par des pétoncles d'environ 80 mm de coquille.

Perspectives

Il pourrait y avoir un avantage à restreindre le niveau d'exploitation. Éventuellement, l'abondance et la productivité des gisements pourraient augmenter à mesure que le recrutement augmenterait et en autant que l'exploitation demeurerait faible. Toutefois, les résultats de quelques pêches exploratoires réalisées par le passé et l'état actuel de la pêche laissent supposer que le potentiel de ces zones est limité.

Tableau 3. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague)

	16 A	16 B	16 C
1990		2,45	3,89
1991	0,58	4,16	2,78
1992	0,80	2,25	4,34
1993	0,76	1,82	2,94
1994	1,23	2,80	1,89
1995		1,51	7,41

CÔTE-NORD (ZONES 16D, 16G, 16E ET 18A)

Sept pêcheurs ont accès à la zone 16D, neuf à 16G et 18A et quatre à 16E. Chacune de ces zones est contingentée et régie par des heures de pêche et une saison de pêche. Les débarquements de pétoncles d'Islande de ce secteur ont connu une très forte progression depuis le début des années 80. Cette région est la plus productive du Québec.

Le volume débarqué a atteint un sommet historique de près de 300 t de muscles en 1990 (Tableau 4). Après la mise en place en 1991 de contingents individuels plus restrictifs, les débarquements observés ont subi une baisse importante, surtout dans la zone 16D, puis se sont stabilisés par la suite. En 1995, les prises nominales ont atteint environ 183 t. L'essentiel de ces prises provenait de la zone 16D. Depuis 1993, les débarquements des zones 16D, 16G et 16E ont été relativement stables. Toutefois, il y a eu une augmentation importante des débarquements de la zone 18A.

Tableau 4. Débarquements de pétoncles (t de muscles)

	16D	16G	16E	18A
1990	224,9	62,5	1,7	10,8
1991	132,7	18,0	17,2	7,3
1992	119,6	34,1	8,7	15,0
1993	79,7	38,7	17,5	28,4
1994	77,8	37,3	21,9	34,0
1995 ¹	71,8	39,0	28,3	43,6

¹ valeurs préliminaires

La mise en place de contingents individuels en 1991 est responsable de la baisse importante de l'effort dans la zone 16D. En 1993, une nouvelle délimitation des zones, la mise en place de saisons de pêche et la diminution des contingents dans 16D ont entraîné une nouvelle baisse de l'effort de pêche dans cette zone et un déplacement de l'effort vers les zones 16G et 18A.

Les prises par unité d'effort diffèrent considérablement d'une zone à l'autre en raison de variations locales de la productivité du milieu, ce qui se traduit par une diminution graduelle des prises par unité d'effort d'ouest en est

(Tableau 5). De plus, en 1995 les prises par unité d'effort accusent une baisse de plus de 10 % dans 16D et de près de 20 % dans 16G.

Tableau 5. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague)

	16D	16G	16E	18A
1990	5,27	6,13	2,76	5,14
1991	6,51	5,16	3,45	7,00
1992	7,15	6,31	4,16	5,35
1993	6,83	5,76	3,16	4,90
1994	7,84	5,31	3,01	4,74
1995	6,87	4,34	2,85	5,49

Les structures de tailles des échantillons commerciaux sont caractérisées par des pétoncles de taille uniforme (distribution unimodale de faible étendue). Les échantillons commerciaux montrent une grande stabilité des structures de tailles des pétoncles au cours des années. Toutefois, il existe des différences notables entre les zones qui se traduisent par une diminution de la taille moyenne d'ouest en est et du nord au sud.

Perspectives

Il n'est pas possible de déterminer précisément la situation de la pêche dans chacune des zones. La réduction de l'effort de pêche et des prises depuis l'adoption des contingents individuels en 1991 et la mise en place de nombreuses zones a permis de répartir l'intensité de l'exploitation sur un plus grand territoire et a sans doute permis de prévenir et de limiter les surexploitations locales. La baisse récente des prises par unité d'effort dans les zones 16D et 16G est toutefois préoccupante. L'exploitation de gisements situés à l'ouest de l'archipel

de Mingan pourrait permettre de stabiliser le développement de cette pêche.

Même si la productivité des gisements de pétoncles de l'archipel de Mingan semble nettement supérieure à celle des autres sites de la Côte-Nord, il reste que les gisements de cette région ont été touchés par la surpêche de 1989 et 1990. Il y a un risque de surexploiter localement certains gisements en tentant de récolter plus que ce qu'ils ne peuvent produire. Il serait donc important d'exploiter en rotation, sur une période de 8 à 10 ans, l'ensemble des gisements disponibles même si parfois ce peut être moins rentable à court terme.

CÔTE-NORD (ZONES 16H, 16F, 15)

Il y a trente-quatre permis émis à l'est de Natashquan et tous donnent accès aux zones 15 et 16F. Six pêcheurs de la zone 15 et deux de la zone 16E ont également accès à la zone 16H. Les débarquements de la Basse Côte-Nord étaient majoritairement composés de pétoncle géant. Or depuis 1992, les prises de pétoncle d'Islande en provenance de l'extrémité ouest de la zone 15 et des zones 16F et 16H ont pris beaucoup plus d'importance (Tableau 6).

Les prises ont augmenté de 1990 à 1992 et se sont maintenues élevées en 1993 et 1994 grâce aux débarquements de pétoncles d'Islande provenant des zones 16F et 16H. La baisse des captures dans la zone 16F en 1994 est associée probablement à une baisse des prises par unité d'effort, ce qui est préoccupant. En

1995, il semble y avoir une baisse importante des débarquements, mais étant donné que ce sont des résultats partiels, il est difficile de conclure. Des informations recueillies auprès de pêcheurs et d'observateurs de l'échantillonnage commercial montrent qu'en 1995 la mortalité naturelle était élevée pour une seconde année consécutive et représente généralement plus de 20% des captures.

Tableau 6. Débarquements de pétoncles (t de muscles)

	16H	16F	15
1990	2,3		13,6
1991	3,1	8,5	11,0
1992	19,6	34,3	9,5
1993	6,0	29,4	6,5
1994	15,9	12,8	13,9
1995 ¹	2,6	1,5	7,4

¹ valeurs préliminaires

Perspectives

La mortalité naturelle élevée qui affecte les stocks de pétoncles situés à l'est de Natashquan est préoccupante. L'exploitation intensive de ces populations amplifie l'impact néfaste de la mortalité naturelle. La survie de la pêche au pétoncle dans ce secteur semble précaire. Le seul moyen apparent d'y remédier serait de cesser l'exploitation durant plusieurs années.

Préparé par:

Michel Giguère

Tel: (418) 775-0622

Fax: (418) 775-0740

Courrier électronique: M_Giguere@qc.dfo.ca

Ce rapport est disponible:
Bureau Régional des évaluations de stocks
Région Laurentienne
Ministère des Pêches et des Océans
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli
Québec
G5H 3Z4

The English version of this document is available at the
above address.